



## Le «petit plus»

### → LE CHÂTEAU D'USSON

Possession des comtes d'Auvergne puis du duc Jean de Berry, fils du roi Jean Le Bon, le château d'Usson intègre le domaine royal en 1416. Il est considéré au 15<sup>e</sup> siècle comme l'une des plus fortes places du royaume. D'après une représentation figurant dans l'armorial de Revel (manuscrit illustré, recueil d'armoiries, composé vers 1456 par Guillaume Revel), le château était dominé par un donjon quadrangulaire précédé de trois enceintes. Une quatrième enceinte protégeait le village et l'église. La forteresse est rasée en 1633 dans le contexte d'affirmation du pouvoir royal sur la noblesse locale.

### → LA REINE MARGOT

Fille du roi Henri II et de Catherine de Médicis, Marguerite de Valois épouse en 1572 Henri de Navarre, chef des protestants et futur roi Henri IV. Elle est emprisonnée au château d'Usson en 1586 sur ordre de son frère Henri III, en pleine confusion politique et militaire des guerres de religion. La « reine Margot » est une figure princière incontournable de cette période agitée. Dès 1587, elle négocie les conditions de sa liberté et retrouve son statut de châtelaine, le château d'Usson faisant partie de sa dot. Elle y réside 19 ans, entretient une cour princière fréquentée par la noblesse auvergnate et les artistes du temps, rédige ses mémoires, jusqu'à son retour à Paris en 1605 après le démariage d'Henri IV (1599).

CONTACT

04 73 89 15 90

## Fiche randonnée 278

### Le pic d'Usson

Départ : Saint-Rémy-de-Charnat

**Auvergne  
Pays  
d'Issoire**  
*Ressentez-Vibrez-Savourez*



Distance : 11 km



Durée : 3 h



Difficulté : Moyenne

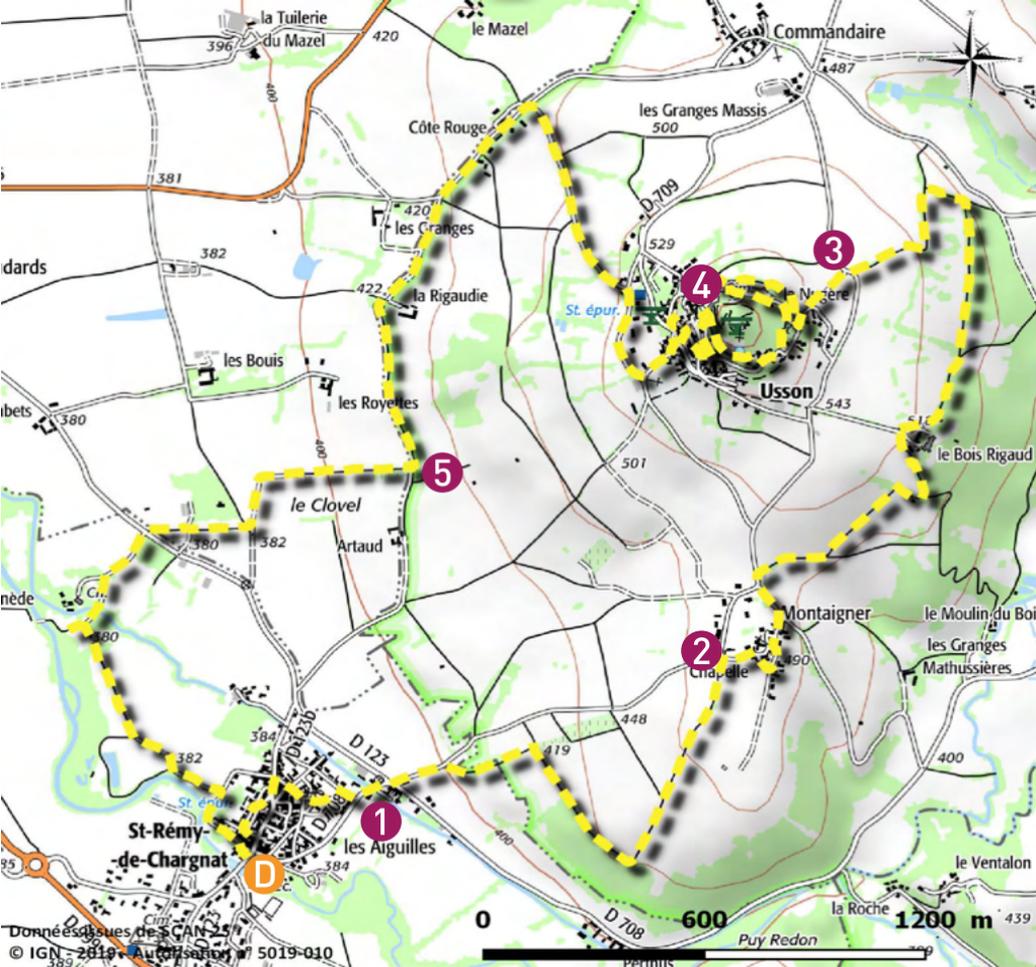


Balisage : Jaune



Dénivelé total : 290 m





- D** Départ : Parking - Place de la mairie. Du panneau de départ, à l'abri bus après la Mairie, prendre à droite en direction du foirail. Emprunter la rue H. Pourrat à droite. À l'intersection suivante tourner à gauche, puis prendre la deuxième rue à droite, rue des vigneron. Partir à droite à la première rue (au pied de l'escalier), puis la suivante à gauche, rue au Chanvre. Continuer à gauche traverser la place de l'Ormeau puis emprunter la route de Varennes. Bifurquer à droite par la rue de la Forge. Contourner l'église à droite par la rue de la Reine Margot, à 100 m aller à droite, puis à gauche jusqu'au carrefour avec la D123.
- 1** Traverser ce croisement direction Usson, monter le premier chemin herbeux à droite. À l'intersection en T, se diriger sur la droite, emprunter le chemin longeant un bois de taillis, puis monter entre champs, face au pic d'Usson, jusqu'à une première maison (vue sur le Cézallier et le massif du Sancy).
- 2** Partir à droite, traverser le hameau ; au bout de la rue, aller à gauche. À la sortie contourner un hangar et bifurquer à droite sur un chemin en balcon. A la première fourche, poursuivre à gauche. Face au château tourner à droite puis longer une propriété (Bois Rigaud, 17e siècle). Bifurquer trois fois à gauche et atteindre une route.
- 3** Traverser la route et passer devant le transformateur et se diriger vers le village d'Usson. Face à la croix et la fontaine, partir à droite. Au mur d'enceinte, s'engager sous le porche, puis à gauche (aire de pique-nique). Suivre la petite route passant entre les maisons. À la vue de la croix s'engager sur le sentier à droite et gagner le sommet du village d'Usson (au château d'eau, belles orgues basaltiques). Aller jusqu'à l'église romane (panorama sur le massif du Sancy et le Cézallier).
- 4** De l'église, (signalétique pédagogique en lave émaillée, historique sur la Reine Margot possibilité d'aller-retour au sommet du site de la vierge d'Usson, vue à 360°), descendre dans le village. À la sortie d'Usson, descendre à droite par la route. À la dernière maison, continuer à gauche. Au carrefour aller à gauche. Dans une courbe, prendre à gauche un large chemin empierré puis herbeux jusqu'à une vigne.
- 5** Partir à droite sur le chemin de terre en longeant sur environ 700 m un très vieux mur d'argile, puis tourner à droite. Couper la route, aller en face. À l'entrée du château (château de la Vernède, moulin), poursuivre à gauche. Dos au moulin, partir en face sur un chemin herbeux jusqu'au bourg de Saint-Rémy-de-Chagnat.